

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 29 novembre 2023 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim.

CE-20231129-3897

RÉSOLUTION ABROGÉE - ACTIVITÉ DE
PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL
MUNICIPAL

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20231018-3362, le comité exécutif autorisait Mme Sandra Desmeules, conseillère municipale et membre du comité exécutif, à participer au conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités qui aura lieu du 20 au 22 novembre 2023 à Ottawa, au montant de 1 590,86 \$;

ATTENDU QUE l'état de santé de Mme Desmeules l'empêche de se rendre à Ottawa et qu'elle assistera à la rencontre virtuellement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20231018-3362.

(SD-2023-5842)

CE-20231129-3898

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser M. Ray Khalil, conseiller municipal et membre du comité exécutif, à participer à titre de représentant du maire à la Grande Rencontre: À la découverte du futur centre-ville de Brossard le 6 décembre 2023 à Brossard, au montant de 288,15 \$.

(CT:1776555)
(SD-2023-5895)



CE-20231129-3899

RENOUVELLEMENT - MANDAT - CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler le mandat des 4 membres du conseil ci-dessous mentionnés pour siéger au Comité consultatif agricole (CCA), et ce, pour un mandat de 2 ans:

M. Ray Khalil, conseiller municipal et membre du comité exécutif, à titre de président;

Mme Jocelyne Frédéric-Gauthier, conseillère municipale, à titre de membre;

M. Yannick Langlois, conseiller municipal, à titre de membre;

Mme Isabelle Piché, conseillère municipale, à titre de membre.

(SD-2023-5653)

CE-20231129-3900

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
DE TOPONYMIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer M. Pierre Brabant, conseiller municipal, à titre de membre et président du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2023-5657)

CE-20231129-3901

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -
MANDAT - COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler le mandat des 2 conseillers ci-dessous mentionnés pour siéger sur le Comité consultatif en environnement (CCE), et ce, pour un mandat de 2 ans:

M. Alexandre Warnet, conseiller municipal, à titre de président;

Mme Christine Poirier, conseillère municipale et membre du comité exécutif, à titre de membre.

(SD-2023-5661)



CE-20231129-3902

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -
MANDAT - CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler le mandat de MM. Ray Khalil, conseiller municipal et vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne, conseiller municipal et membre du comité exécutif, à titre de membres du conseil d'administration de La Cité de la culture et du sport de Laval, à compter du 7 décembre 2023, et ce, pour un mandat d'un an ou jusqu'à ce que leur successeur ait été désigné.

(SD-2023-5663)

CE-20231129-3903

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - AOÛT 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois d'août 2023, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2023-5673)

CE-20231129-3904

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - SEPTEMBRE 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois de septembre 2023, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2023-5677)

CE-20231129-3905

RECOMMANDATION AU CONSEIL - PROCÉDURES EN
EXPROPRIATION - LOT 1 221 768 ET P.1 221 787



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 1 221 768 et d'une partie du lot 1 221 787 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 586 mètres carrés, nécessaires au prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest, et de l'urbanisation du boulevard Saint-Elzéar Ouest, entre les rues John-Pratt et Louis-B.-Mayer;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures en expropriation et à déposer l'indemnité provisionnelle requise par la Loi sur l'expropriation concernant l'acquisition dudit lot et de ladite partie de lot, le tout tel que montré et décrit au plan et à la description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 31 janvier 2022 sous le numéro 7159 de ses minutes et à offrir aux expropriés les sommes ci-après mentionnées, représentant la valeur marchande estimée en date du 10 octobre 2023 ainsi qu'un montant de 500 \$ pour troubles et ennuis:

A) Alice Tanios et Sharles Saab
418 700 \$
lot: 1 221 768
superficie: 553,3 mètres carrés
(N/D: AC-22-022/01);

B) 4344413 Canada inc.
12 650 \$
lot: P.1 221 787
superficie: 32,7 mètres carrés
(N/D: AC-22-022/02);

montant total: 431 350 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1774431)
(SD-2023-5533)

CE-20231129-3906

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 431 350 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12939, pour défrayer l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 1 221 768 et d'une partie du lot 1 221 787 du cadastre du Québec, nécessaires au



prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest, et de l'urbanisation du boulevard Saint-Elzéar Ouest, entre les rues John-Pratt et Louis-B.-Mayer;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition dudit lot et de ladite partie de lot par le conseil municipal.

(CT:1774431)
(SD-2023-5533)

CE-20231129-3907

APPROBATION - CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX - DÉV MÉTA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'autorisation de travaux à intervenir entre Ville de Laval et Dév Méta inc. l'autorisant à accéder aux lots 3 074 558 et 3 074 559 et aux parties des lots 2 057 903, 1 729 869 et 1 729 868 du cadastre du Québec, situés au sud-est du boulevard Curé-Labelle, pour la réalisation d'une étude environnementale avant de procéder à la vente de ces lots.

(SD-2023-5773)

CE-20231129-3908

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Bureau de la résilience municipale à déposer une demande d'aide financière au montant de 25 000 \$ auprès du ministère de la Sécurité publique afin de financer les activités de communication des risques du Comité mixte municipal-industriel (CMMI) de la Ville de Laval en lien avec le Règlement numéro L-12933 concernant les sirènes d'alerte;

d'autoriser la directrice adjointe du Bureau de la résilience à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-5837)

CE-20231129-3909

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT - MANDAT - CONSEIL DES LAVALLOISES



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de renouveler le mandat de Mmes Myriam Fillion, Antonine Boily, Patricia Collin, Christiane Cyrille, Santina Di Pasquale et Catherine Launay Alcalá à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

de renouveler le mandat de Mme Myriam Fillion à titre de présidente du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2023-5810)

CE-20231129-3910

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ MIXTE MUNICIPAL-INDUSTRIEL - RÉSOLUTION ABROGÉE - NOMINATION - COMITÉ MIXTE MUNICIPAL-INDUSTRIEL

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20180206-83, le conseil municipal constituait le Comité mixte municipal-industriel de la Ville de Laval («CMMI») et approuvait son mandat;

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20221206-1034, le conseil municipal remplaçait le mandat du CMMI, approuvé par la résolution CM-20180206-83;

ATTENDU QUE la Politique-cadre en matière de gouvernance prévoit que le mandat d'un comité peut être révisé au besoin;

ATTENDU QU'à la suite de discussions avec la directrice de la division du Bureau de la résilience municipale qui est responsable de la coordination des activités du CMMI, force est de constater qu'avec les modifications récentes de son mandat, le CMMI est devenu exclusivement opérationnel. Il constitue dorénavant une table de concertation où ne se déroulent que des discussions opérationnelles et techniques;

ATTENDU QU'il est de bonne pratique de concentrer les implications des élus sur les comités de la Ville dans lesquels ils ont une contribution stratégique. Avec le nouveau mandat du CMMI, cela n'est plus le cas;

ATTENDU QU'il est donc proposé que le mandat du CMMI soit modifié pour retirer l'exigence au paragraphe 6 a), lequel prévoit que le comité doit être composé d'un membre du conseil municipal, et d'abroger la résolution CM-20211207-1126 nommant l'élu au sein dudit comité;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande au



conseil municipal d'adopter le mandat révisé du CMMI joint au sommaire décisionnel et d'abroger la résolution CM-20211207-1126 nommant un membre élu au sein du CMMI;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'adopter le mandat révisé du Comité mixte municipal-industriel de la Ville de Laval joint au sommaire décisionnel;

d'abroger la résolution CM-20211207-1126 nommant un membre élu au sein du Comité mixte municipal-industriel de la Ville de Laval.

(SD-2023-5848)

CE-20231129-3911

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ABOLITION - COMITÉ
CONSULTATIF CONJOINT SUR L'ACCESSIBILITÉ -
RÉSOLUTIONS ABROGÉES**

ATTENDU QUE la Politique-cadre en matière de gouvernance prévoit que le Secrétariat de la gouvernance amorce une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville au plus tard à chaque 3 ans. Les révisions visent à s'assurer que les comités demeurent pertinents et répondent aux besoins de la Ville;

ATTENDU QUE conformément à son programme de conformité, le Secrétariat a consulté les parties prenantes du Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité («CCCA») afin de recueillir leurs commentaires et leurs suggestions dans la révision du mandat du CCCA;

ATTENDU QUE la Ville de Laval créait, le 11 février 1986, le CCCA dans le but de favoriser l'intégration des personnes handicapées;

ATTENDU QU'au regard de la mission et des rôles des différents comités consultatifs mis en place au sein de la Ville de Laval au cours des dernières années, le CCCA ne se qualifie plus comme un comité consultatif. En effet, afin de se conformer à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, celui-ci a, depuis plusieurs années, évolué vers un rôle opérationnel et technique assumé par le Comité de pilotage du plan d'action à l'égard des personnes handicapées (le «Groupe de travail») sous la responsabilité du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS);

ATTENDU QUE le CCCA n'a plus sa raison d'être puisqu'il a été remplacé par le Groupe de travail;



ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande au conseil d'abolir le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité qui n'a plus de pertinence dans sa forme actuelle;

ATTENDU QUE le SCLSDS poursuivra, comme il le fait déjà, les travaux opérationnels et techniques et de concertation avec les différents services municipaux et les partenaires du milieu en vue de réaliser les obligations en lien avec le plan d'action à l'égard des personnes handicapées et également en vue de mettre en oeuvre la Politique d'accessibilité universelle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'abolir le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité;

d'abroger la résolution CE-86-1022 par laquelle le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité a été créé le 11 février 1986;

d'abroger la résolution CM-20211207-1125 nommant Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, à titre de membre et présidente du Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité.

(SD-2023-5887)

CE-20231129-3912

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - NOMINATIONS - COMITÉ D'INVESTISSEMENT CONJOINT - FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT - FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ DE LAVAL

ATTENDU QUE la Politique-cadre en matière de gouvernance prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède périodiquement à une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville. Les révisions visent à faire des ajustements et des modifications qui notamment clarifient des dispositions, améliorent le fonctionnement et reflètent de nouvelles responsabilités, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter le mandat révisé du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement - Fonds local de solidarité de Laval (CIC) qui remplace le mandat de ce comité, d'abolir le Comité de recommandation du Fonds Jeunes Promoteurs et de nommer 2 membres indépendants au CIC, et ce, pour les motifs mentionnés au sommaire décisionnel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil:

d'adopter le mandat révisé du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement - Fonds local de solidarité de Laval joint au sommaire décisionnel;

d'abolir le Comité de recommandation du Fonds Jeunes Promoteurs;

de nommer Me François Alepin, en tant qu'entrepreneur d'expérience, et M. Pascal Turcotte, en tant que citoyen impliqué dans sa communauté, à titre de membres indépendants du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement - Fonds local de solidarité de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2023-5893)

CE-20231129-3913

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSIGNATIONS -
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de désigner Mme Valérie Tétrault à titre d'administratrice indépendante au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval, et ce, pour un mandat de 3 ans, renouvelable;

de désigner M. François de Paul Nkombou et Mme Danielle Lavoie à titre d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval, et ce, pour un mandat respectif de 3 ans, renouvelable, à compter du 14 avril 2024;

d'inscrire Mmes France Gendron et Marie-Ève Dostie, MM. Marouen Bedhiafi, Étienne Dumont-Surprenant, Riccardo Di Marco et Samuel Chaput à la liste de réserve pour le poste d'administrateur indépendant audit conseil, pour combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 3 prochaines années.

(SD-2023-5945)

CE-20231129-3914

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 8 novembre 2023 à 9 h 01.

(SD-2023-5613)



CE-20231129-3915

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 8 novembre 2023 à 9 h 34.

(SD-2023-5613)

CE-20231129-3916

APPROBATION - CONVENTION DE DONATION D'ARCHIVES PRIVÉES - COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC À LAVAL 2020

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de donation d'archives privées à intervenir entre la Ville de Laval et le Comité organisateur de la finale des Jeux du Québec à Laval 2020 (COFJQ-2020) concernant la donation à la Ville des archives privées de l'organisme;

d'autoriser le maire et président comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-5888)

CE-20231129-3917

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13050

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13050 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et de mise aux normes de l'Hôtel de ville de Laval et décrétant un emprunt de 46 507 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-5878)

CE-20231129-3918

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13050

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à



l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13050 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et de mise aux normes de l'Hôtel de ville de Laval et décrétant un emprunt de 46 507 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-5878)

CE-20231129-3919

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13050

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13050 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et de mise aux normes de l'Hôtel de ville de Laval et décrétant un emprunt de 46 507 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-5878)

CE-20231129-3920

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 22 octobre et du 22 novembre 2023 concernant des déboursés de 25 069 704,10 \$.

(SD-2023-5897)

CE-20231129-3921

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1802

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1802, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'inspection, de nettoyage et de réparation des habits de combat des pompiers, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Isotech Instrumentation inc.
300 035,93 \$.

(CT:1765878)
(SD-2023-4372)



CE-20231129-3922

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSILIATION DE
CONTRAT DOS-1349

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de résilier le contrat DOS-1349, adjugé par la résolution CM-20230307-172 à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien et de réparation sur demande des piscines, des pataugeoires et des jeux d'eau:

Groupe Mécano inc.
872 303,83 \$.

(SD-2023-5180)

CE-20231129-3923

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-2105

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2105, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de support unifié et autres types de support de Microsoft, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Microsoft Canada inc.
1 935 488,16 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente de services.

(CT:1773446)
(SD-2023-5412)

CE-20231129-3924

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1616

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1616, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la vente de métaux ferreux et non ferreux, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



9137-6889 Québec inc.
1 058 873,53 \$.

(CT:1774863)
(SD-2023-5591)

CE-20231129-3925

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CESSIION DE CONTRAT
- CONTRAT SP-29795

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la cession du lot 2 du contrat SP-29795 par Centre du travailleur FH inc. à Groupe J.S.V. inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.

(SD-2023-5594)

CE-20231129-3926

OCTROI - CONTRAT DOS-2139

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2139 à TLA Architectes inc., au montant total de 95 440,75 \$, pour les services professionnels en architecture pour la réfection de la toiture du bâtiment situé au 2785, avenue Francis-Hughes, PH1 et PH3, le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 2 novembre 2023 et des documents de demande de prix, à savoir:

section A «phase études, plans et devis» comprenant les études, plans et devis, au montant de 56 809,15 \$;

section B «phase exécution des travaux», soutien technique durant les travaux, au montant de 18 396 \$;

section C «phase exécution des travaux», surveillance des travaux sans résidence, au montant de 20 235,60 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser l'entreprise susdite à procéder à la phase «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat



DOS-2139.

(CT:1774912)
(SD-2023-5612)

CE-20231129-3927

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-2139

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 51 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1774912)
(SD-2023-5612)

CE-20231129-3928

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1613

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1613, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de fournitures industrielles, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Grainger Canada inc.
1 408 443,75 \$.

(CT:1775162)
(SD-2023-5659)

CE-20231129-3929

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DES CONTRATS -
OCTOBRE 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de la liste des contrats pour le mois d'octobre 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-5670)



CE-20231129-3930

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2167

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels d'un vérificateur de processus dans le cadre du projet de la cour municipale;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-5695)

CE-20231129-3931

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-30268

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-30268 pour l'acquisition de pièces et d'accessoires d'égoût et d'aqueduc, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 817 472,25 \$ à Albert Viau, une division d'Emco Corporation, dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 19 octobre 2023 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1775341)
(SD-2023-5698)

CE-20231129-3932

DEMANDE D'APPEL DE PROPOSITIONS - CONTRAT DOS-2097

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le lancement de l'appel de propositions pour la réalisation en mode conception et construction de l'infrastructure culturelle au centre-ville de Laval (ICCV);

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel de propositions dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les propositions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à



l'appel de propositions.

(SD-2023-5728)

CE-20231129-3933

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1680

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'analyseurs d'ozone dans l'air ambiant;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-5753)

CE-20231129-3934

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1606

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de construction de dalles de béton pour les arrêts d'autobus sur la voie réservée du boulevard Le Corbusier;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-5859)

CE-20231129-3935

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2048

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de collecte de déchets excédentaires sur demande;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel



d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-5884)

CE-20231129-3936

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE REFUSÉE - 9316-5363
QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de refuser la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2023-24 de 9316-5363 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour le projet «Espace Montmorency» sur le lot PC-34225 (lot de base numéro 5 387 033) du cadastre du Québec, 600, rue Lucien-Paiement:

entre le bandeau du rez-de-chaussée et le dernier étage, l'installation de 6 enseignes sur la façade nord, de 5 enseignes sur la façade est et de 6 enseignes sur la façade sud de la tour 2, alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1;

au 2e étage, l'installation de 4 enseignes sur la façade ouest et de 2 enseignes sur la façade nord de la tour 1, alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1;

au 2e étage, l'installation d'une enseigne sur la façade est et d'une enseigne sur la façade sud de la tour 3, alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1;

l'installation d'enseignes posées à plat sur le bandeau du rez-de-chaussée d'un bâtiment, alors que de telles enseignes installées au 1er étage doivent se localiser sous le bandeau du rez-de-chaussée;

l'installation de 2 enseignes par façade au-dessus du plancher du dernier étage sur les façades nord, est et sud de la tour 2, alors qu'une seule enseigne par façade peut être installée au-dessus du plancher du dernier étage;

une superficie totale d'enseignes de 100,64 mètres carrés sur la façade nord, de 82,14 mètres carrés sur la façade est et de 104,99 mètres carrés sur la façade sud de la tour 2, alors que la superficie totale d'enseignes de ces façades ne peut excéder 28,13 mètres carrés, 15,26 mètres carrés et 29,85 mètres carrés;

une superficie totale d'enseignes de 18,85 mètres carrés sur la façade sud de la tour 3, alors que la superficie totale d'enseignes de cette façade ne peut excéder 11,49 mètres carrés;

une superficie totale d'enseignes de 21,76 mètres carrés sur la façade



nord de la tour 1, alors que la superficie totale d'enseignes de cette façade ne peut excéder 13,99 mètres carrés;

des enseignes d'une superficie de 22,03 mètres carrés chacune situées au-dessus du plancher du dernier étage sur les façades nord, sud et est de la tour 2, alors que la superficie d'une telle enseigne ne peut excéder 20 mètres carrés;

une enseigne d'une superficie de 14,5 mètres carrés située au-dessus du plancher du dernier étage sur la façade sud de la tour 3, alors que la superficie d'une telle enseigne ne peut excéder 14 mètres carrés;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-243.

(SD-2023-5023)

CE-20231129-3937

REMPLACEMENT CADASTRAL - LES HABITATIONS
CHOUINARD INC. - HAB-SANA INC. - TOITURES G.S. INC. -
LES HABITATIONS SANA INC. - MARILYN BROUSSEAU -
SILVIO MASI - PL-2022-0381

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des parties des lots 1 177 228, 1 177 229, 1 177 397, 1 177 974, 1 177 975, 1 179 020 à 1 179 030, 1 179 128 à 1 179 135 du cadastre du Québec par les lots 6 446 441 à 6 446 469, 6 546 755 à 6 546 759 et 6 564 130 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. Julien Lamarche Marcotte, arpenteur-géomètre, le 11 octobre 2022 sous le numéro 3173 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-5727)

CE-20231129-3938

ACCEPTATION - «ENGAGEMENT À CÉDER»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter le transfert de propriété suite aux engagements signés par Hab-Sana inc., Les Habitations Chouinard inc., Les Habitations Sana inc., Toitures G.S. inc, Mme Marilyn Brousseau et M. Silvio Masi, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, le 28 septembre 2023, par lesquels ceux-ci s'engagent à céder gratuitement à la Ville de Laval, les lots 6 446 441 à 6 446 444, 6 446 446, 6 446 447, 6 446 469, 6 546 758 et 6 564 130 du cadastre du Québec à des fins de voie



de circulation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-5727)

CE-20231129-3939

REMPLACEMENT CADASTRAL - LES HABITATIONS
CHOUINARD INC. - HAB-SANA INC. - TOITURES G.S. INC. -
LES HABITATIONS SANA INC. - MARILYN BROUSSEAU -
SILVIO MASI - PL-2022-0381

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 130 158 \$.

(SD-2023-5727)

CE-20231129-3940

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - CHEMIN
DU BOIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer le nouveau tronçon de rue situé sur une partie des lots 1 082 258, 1 082 300 et 1 082 505 du cadastre du Québec «Chemin du Bois», et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2023-16.

(SD-2023-5854)

CE-20231129-3941

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - BERGE
DES RAPIDES-DU-CHEVAL-BLANC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer la berge située sur le lot 3 936 659 du cadastre du Québec «Berge des Rapides-du-Cheval-Blanc», et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2023-17.

(SD-2023-5855)



CE-20231129-3942

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat professionnel à Stantec Experts-Conseil Itée, pour suivre l'influence des infrastructures vertes sur les conditions d'eau souterraine de forages, dans le cadre du projet de recherche sur les infrastructures vertes sur la rue Berlier, concernant les services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation d'expertises et d'études géotechniques et environnementales, au montant de 65 088,50 \$.

(CT:1774879)
(SD-2023-5599)

CE-20231129-3943

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat professionnel à Groupe ABS inc. pour effectuer des études géotechniques et de caractérisations environnementales dans le cadre du programme de reconstruction des infrastructures souterraines pour l'année 2025 sur les rues Valiquette, de l'Aubade, Forget, des Sables, Champfleury, D'Youville, de l'École et les boulevards Leblanc, des Prairies, Lévesque Ouest et Dagenais Est, au montant de 341 112,07 \$.

(CT:1775348)
(SD-2023-5701)

CE-20231129-3944

DEPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant 358 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat professionnel à Groupe ABS inc. par le conseil municipal.

(CT:1775348)
(SD-2023-5701)

CE-20231129-3945

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - INGÉNIERIE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 14 employés du Service de l'ingénierie à participer au Congrès INFRA du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), en virtuel et en présentiel, qui se tiendra les 4 et 5 décembre 2023, et ce, au montant de 11 121,07 \$.

(CT:1775575)
(SD-2023-5740)

CE-20231129-3946

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat professionnel à Les Services EXP inc. pour la réalisation de l'étude géotechnique et de caractérisation environnementale sommaire des sols pour le projet de déploiement de liens cyclables séparés physiquement prévus au plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Laval, pour l'entente-cadre de services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation d'expertises et d'études géotechniques et environnementales pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, au montant de 218 366,39 \$.

(CT:1775650)
(SD-2023-5761)

CE-20231129-3947

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 199 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1775650)
(SD-2023-5761)

CE-20231129-3948

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer, pour et au nom de la



Ville, des demandes d'aide financière au montant total de 750 000 \$ auprès d'Environnement et Changement climatique Canada, dans le cadre du Programme de financement du Fonds pour dommages à l'environnement (FDE) et dont les détails apparaissent à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel.

(SD-2023-5877)

CE-20231129-3949

VIREMENT DE CRÉDITS - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 53-50411 au montant de 616 265 \$, taxes nettes incluses, pour répondre aux besoins opérationnels de la division gestion des véhicules et équipements (GVE) pour les activités d'entretien et de réparation de la flotte de la Ville:

du code budgétaire: 1-28101-1751-00-119990 = 616 265 \$;

aux codes budgétaires:

1-53303-1721-00-116420 - pièces matériel transport = 150 000 \$;
1-53303-2114-00-115220 - entretien matériel transport = 15 000 \$;
1-53303-2114-00-116420 - pièces matériel transport = 50 000 \$;
1-53303-2214-00-115220 - entretien matériel transport = 30 000 \$;
1-53303-2214-00-116420 - pièces matériel transport = 31 265 \$;
1-53303-3911-00-115220 - entretien matériel transport = 140 000 \$;
1-53303-3911-00-116420 - pièces matériel transport = 200 000 \$.

(SD-2023-5783)

CE-20231129-3950

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
AVENANT NUMÉRO 2 - BTB SAINT-MARTIN INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'avenant numéro 2 à la convention de bail à intervenir entre Ville de Laval et BTB Saint-Martin inc. concernant les locaux situés au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, nécessaires à la relocalisation temporaire de la Mairie, de la Direction générale, du Service du greffe et des bureaux de l'opposition;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1771275)

(SD-2023-5036)



CE-20231129-3951

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30311

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat professionnel à MLC Associés inc. pour la préparation d'une étude d'avant projet dans le cadre du projet de réfection du centre du Sablon concernant des services d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services durant la construction pour divers projets sur l'ensemble du parc immobilier municipal du territoire lavallois, au montant de 78 183 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30311, lot 1.

(CT:1774210)
(SD-2023-5520)

CE-20231129-3952

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-30311

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 71 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1774210)
(SD-2023-5520)

CE-20231129-3953

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-
30403

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 2 386,05 \$ pour la contingence du contrat SP-30403 relatif aux travaux de remplacement du dépoussiéreur de l'atelier de menuiserie du garage municipal.

(CT:1774809)
(SD-2023-5586)

CE-20231129-3954

RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT SP-30403



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 8 novembre 2023 en lien avec le contrat SP-30403 pour les travaux de remplacement du dépoussiéreur de l'atelier de menuiserie du garage municipal, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1774809)
(SD-2023-5586)

CE-20231129-3955

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 11 108,88 \$ requis pour défrayer le coût des travaux à Fonds de placement immobilier Cominar dans le cadre des travaux de raccordement d'une génératrice située au 2, place Laval vers la salle de serveur du 3, place Laval, afin d'augmenter la résilience des serveurs de la Ville en fournissant une seconde alimentation d'urgence 100 % en redondance.

(CT:1774907)
(SD-2023-5609)

CE-20231129-3956

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12900-F - FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 10 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1774907)
(SD-2023-5609)

CE-20231129-3957

RECOMMANDATION AU CONSEIL - BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL - AVIS DE BAIL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le bail à intervenir entre Activités sportives Ruisseau Noir inc., Marc Dubois et Ville de Laval concernant la location d'une partie des lots 2 921 311 et 3 249 575 du cadastre du Québec, situés sur le chemin Comtois, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie approximative de 42 000 pieds carrés, pour fins d'utilisation comme champ de tir pour la formation et l'entraînement du Service de police, pour une période de 5 ans, soit du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail et d'autoriser la publication d'un avis de bail au Registre foncier du Québec sur les lots 2 921 311 et 3 249 575 du cadastre du Québec relatif à ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit bail et tout autre document aux fins de ce bail;

d'autoriser le directeur du Service des immeubles, parcs et espaces publics ou son remplaçant à signer ledit avis de bail.

(CT:1775044)
(SD-2023-5625)

CE-20231129-3958

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - ENVIRONNEMENT ET
ÉCOCITOYENNETÉ**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser une dépense au montant de 124 385,36 \$ requis pour défrayer le coût de l'acquisition de bacs roulants à USD Global inc. pour l'acquisition de bacs roulants et le service de livraison porte-à-porte.

(CT:1773100)
(SD-2023-5349)

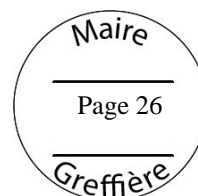
CE-20231129-3959

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-1007**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 34 116 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du coût de l'acquisition de bacs roulants à USD Global inc. dans le cadre du contrat DOS-1007, lot 1, pour l'acquisition de bacs roulants et le service de livraison porte-à-porte, et ce, à même la réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1773100)



(SD-2023-5349)

CE-20231129-3960

PROCÉDURES - ÉTAT D'INSALUBRITÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de reconnaître l'état d'insalubrité au sens de la Loi sur les compétences municipales de l'immeuble situé sur le lot 1 443 052 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire dudit lot, concernant la contravention au Règlement numéro L-12519 de la Ville de Laval et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-5866)

CE-20231129-3961

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPENSE - GESTION DE L'EAU - CONTRAT DOS-1657

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une dépense au montant de 676 568,09 \$ requise pour défrayer le coût d'acquisition de 17 pompes Flygt de moins de 250HP à Xylem Canada LP, prévus dans le cadre du contrat DOS-1657.

(CT:1772057)
(SD-2023-5213)

CE-20231129-3962

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-1657

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 617 797 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le coût d'acquisition de 17 pompes Flygt de moins de 250 HP à Xylem Canada LP, prévus au contrat DOS-1657, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition par le conseil municipal.

(CT:1772057)
(SD-2023-5213)



CE-20231129-3963

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE DE PARTENARIAT TERRITORIAL - CONSEIL DES
ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente de partenariat territorial à intervenir entre la Ville de Laval et le Conseil des arts et des lettres du Québec concernant le soutien à la création artistique, laquelle entrera en vigueur au moment de sa signature, pour le terme 2024-2027, au montant de 300 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1773741)
(SD-2023-5443)

CE-20231129-3964

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - PRÊT À
USAGE - MUSÉE DE LA SANTÉ ARMAND-FRAPPIER

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et le Musée de la santé Armand-Frappier concernant une partie de l'immeuble situé au 2150, autoroute des Laurentides (A-15), rétroactivement à partir du 1er janvier 2023, aux mêmes conditions que l'année 2022, et ce, jusqu'à la signature d'un nouveau prêt à usage;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville le prêt à usage.

(SD-2023-5491)

CE-20231129-3965

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE DE SERVICES - RÉSEAU ARTHIST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Réseau Arthist concernant la programmation déléguée culturelle 2024, pour un montant total de



236 626,28 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1776039)
(SD-2023-5833)

CE-20231129-3966

RECOMMANDATION AU CONSEIL - SUBVENTION -
CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL - CAMPAGNE 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer une subvention au montant de 204 000 \$ à Centraide du Grand Montréal pour la campagne 2023.

(CT:1776543)
(SD-2023-5891)

À 9 h 31, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim